

République française
COMMUNE DE PONT DE MONTVERT - SUD MONT LOZERE
DEPARTEMENT de la Lozère

DE_2018_040

Séance du mardi 10 avril 2018

Membres en exercice : 28

Date de la convocation: 06/04/2018

Présents : 15

L'an deux mille dix-huit et le dix avril l'assemblée régulièrement

Votants: 15

convoquée, s'est réunie sous la présidence de Alain JAFFARD,

Pour : 14

Contre : 0

Secrétaire de
séance: Jean-Pierre
ALLIER

Présents : Jean-Pierre ALLIER, Patrick BRUN, Michèle BUISSON, Yves
COMMANDRE, Christelle FOLCHER, François FOLCHER, Frédéric
FOLCHER, Alain JAFFARD, Stephan MAURIN, Gillian MC HUGO,
Michel RIOU, Gilbert ROURE, Françoise THYSS, Jean-Paul VELAY

Représentés:

Excusés: Laurent ARBOUSSET, Gilles CHABALIER, Matthias
CORNEVAUX

Absents: François BEGON, Catherine BLACLARD, Paul
COMMANDRE, Albert DOUCHY, Yves Elie LAURENT, Marie LION,
Thierry MAZOYER, Daniel MOLINES, Dominique MOLINES, Yves
SERVIERE

Objet: Vote du budget primitif - pre_platon - DE_2018_040

Le Maire présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Après avoir entendu le rapport général de présentation du budget primitif de l'exercice 2018 de la
Commune Pont de Montvert - Sud Mont Lozere,

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la loi 96-142 du 21 février 1996,

Vu les articles L2311-2, L2312-1 et L2312-3 du Code Général des Collectivités Territoriales,

DELIBERE ET DECIDE :

ARTICLE 1 :

L'adoption du budget de la Commune Pont de Montvert - Sud Mont Lozere pour l'année 2018 présenté
par son Maire,

Ledit budget s'équilibrant en recettes et en dépenses et s'élevant :

En recettes à la somme de : 92 092.40 Euros

En dépenses à la somme de : 92 090.40 Euros

ARTICLE 2 :

D'adopter le budget par chapitre selon le détail suivant :

Préfecture de Mende
SECTION DE FONCTIONNEMENT
Date de réception de l'AR: 20/04/2018
048-200057594-20180410-DE_2018_040-DE

DÉPENSES

| Chapitre | Libellé | Montant |
|---|--|------------------|
| 011 | Charges à caractère général | 85 410,79 |
| 66 | Charges financières | 5 431,86 |
| 043 | Opérations d'ordre à l'intérieur de la section | 1 247,75 |
| TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT | | 92 090,40 |

RECETTES

| Chapitre | Libellé | Montant |
|---|------------------------------------|------------------|
| 002 | Résultat de fonctionnement reporté | 92 092,40 |
| TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT | | 92 092,40 |

SECTION D'INVESTISSEMENT**DÉPENSES**

| Chapitre | Libellé | Montant |
|----------|---------|---------|
|----------|---------|---------|

RECETTES

| Chapitre | Libellé | Montant |
|----------|---------|---------|
|----------|---------|---------|

ADOpte A LA MAJORITE

Fait et délibéré à LE PONT DE MONTVERT, les jour, mois et an que dessus.

Ainsi fait et délibéré, au Pont de Montvert,
 Les jours, mois et an que ci-dessus.
 Le Maire, Alain Jaffard


